

# La Lettre RNDM

## Réseau national sur la démocratie municipale

Janvier/Février 2008, Vol. 3 no 1

<b>Sommaire</b>	
MONTRÉAL :	LE MONDE MUNICIPAL EST-IL MENACÉ DE PRIVATISATION?
TROIS-RIVIÈRES :	MAURICIE : VOLONTÉ DE CONSTRUIRE UN RÉSEAU D'ÉCHANGES
LONGUEUIL :	L'IMPLICATION CITOYENNE À LONGUEUIL
RHÔNES-ALPES :	LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA RENCONTRE MONDIALE SUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
<b>NOUVELLES BRÈVES</b>	
ST-JÉRÔME :	DES MUNICIPALITÉS À PARITÉ DANS LES LAURENTIDES
MONTRÉAL :	LE DROIT À LA VILLE
PORTO ALEGRE :	CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DROIT DES VILLES
<b>MONTRÉAL</b>	<b>LE MONDE MUNICIPAL EST-IL MENACÉ DE PRIVATISATION?</b>  Ce débat organisé par le Groupe de travail sur la démocratie municipale et la citoyenneté de Montréal, faisait écho au dernier numéro (décembre/janvier) de la revue À bâbord présentant un dossier sur « Le droit à la ville ». Une cinquantaine de personnes ont participé à cette rencontre sur « le droit à la ville ».  Y a-t-il urgence face aux initiatives du secteur privé pour supplanter les services municipaux? Est-ce qu'on « crie au loup » trop rapidement avec la conséquence que la population ne se mobilisera pas quand nous serons confrontés à de véritables tentatives de privatisation? C'est la question posée par les deux conférenciers, Gaétan Breton membre de la coalition Eau secours et Pierre J.Hamel de l'INRS – Urbanisation, culture et société.  Des participants ont souligné l'étendue de la menace qui ne vient pas en premier lieu d'une propriété privée de services publics. De plus en plus, de grands promoteurs réussissent à orienter les décisions d'aménagement du territoire dans le sens de leurs intérêts particuliers sans tenir compte de la population, ni du plan d'urbanisme. L'exemple du projet de développement du secteur Griffintown où le promoteur exige que la Ville de Montréal modifie ses priorités en matière de transport en commun pour desservir le complexe immobilier projeté et a obtenu que la Ville utilise des outils réglementaires comme la constitution d'une réserve foncière et son pouvoir d'expropriation forçant les petits propriétaires à céder leurs droits pour permettre de mettre la main sur tout un secteur de la ville. C'est une illustration de cette tendance d'un développement urbain soumis aux intérêts privés. La construction de méga-projets comme les centres hospitaliers universitaires confiée au secteur privé dans le cadre des partenariats public-privé – les fameux PPP – semble aller dans le même sens sans débat public large sur le droit à la ville et les conséquences pour les résidents et résidentes du secteur. Pour le gouvernement municipal et les arrondissements, l'augmentation de l'assiette fiscale est devenue une priorité à laquelle sont subordonnées les autres responsabilités des municipalités, dont de planification urbaine.

	<p>La question des coopératives de services qui se développent dans le milieu municipal, coopératives de santé, de transport, d'habitation, peuvent-elles être considérées comme des initiatives qui encouragent la privatisation alors qu'il s'agit d'une gestion collective? Certains sont d'avis que dès qu'on retire un service d'utilité collective du domaine public, on le soumet aux règles des accords internationaux comme l'Accord de libre échange (Alena) qui rendront difficile tout retour à la gestion publique. Dans le cas des coopératives, il ne s'agit plus d'une gestion publique et des clauses de l'Alena prévoient une possibilité de poursuite par une entreprise privée pour perte de profit à cause de la reprise en main d'un service collectif par la municipalité. Aussi, lorsqu'une coopérative de services se trouve dans l'impossibilité de répondre aux termes de son contrat, celui-ci sera racheté par une entreprise privée plutôt que par le système public.</p> <p>La privatisation des services publics est aussi un enjeu municipal; le développement des PPP, ces partenariats public-privé, a pour effet que le processus public de prise de décisions sur nos milieux de vie risque de nous échapper.</p> <p>D'autres débats suivront, notamment sur la décentralisation et la démocratie municipale. Le RNDM fera circuler l'information.</p> <p><b>Pour en savoir plus</b>  Hamel, Pierre J. (2007) <a href="#">Les partenariats public-privé (PPP) et les municipalités : au-delà des principes, un bref survol des pratiques</a>, réalisé à la demande de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) Montréal : Groupe de recherche sur l'innovation municipale (GRIM) INRS Urbanisation, Culture et Société, 112 p.</p>
<p><b>TROIS-RIVIÈRES</b></p>	<p><b>MAURICIE : VOLONTÉ DE CONSTRUIRE UN RÉSEAU D'ÉCHANGE</b></p> <p>Le 14 décembre 2007 se tenait à Trois-Rivières une rencontre régionale sur la démocratie municipale. Presque toutes les MRC de la Mauricie y étaient représentées. ÉluEs municipales, éluEs scolaires, citoyens et citoyennes du mouvement des femmes, communautaire et de l'économie sociale ont échangé sur leur vision de la question municipale. Ils ont aussi abordé la réalité du milieu municipal dans les différentes MRC et villes de la région. Des représentantes du RNDM étaient présentes et ont aussi participé aux discussions.</p> <p>Voici quelques-uns des enjeux identifiés par les personnes présentes :</p> <p>La situation des éluEs progressistes au sein des conseils municipaux, la dynamique dans des villes moins peuplées, le recrutement de femmes et de jeunes ainsi que la conciliation travail-famille sont des thèmes qui furent débattus pendant cette rencontre.</p> <p>De plus, il y a été mentionné que les partis politiques sont inexistantes dans la région; ils ne sont pas pertinents dans le milieu rural et ne sont pas une garantie de démocratie dans les centres plus urbains. Dans plusieurs municipalités, les gens ne veulent pas de partis politiques. Tous les essais antérieurs ont été infructueux.</p> <p>Certaines des personnes présentes ont souligné le rôle majeur joué par les maires au niveau de la prise de décisions ainsi que leur influence sur la conduite des affaires dans leur municipalité.</p> <p>Il semble aussi que l'information circule peu concernant les dossiers menés par la CRÉ. Les conseils municipaux ne sont pas toujours au courant des enjeux qui s'y jouent.</p> <p>La question des services de base en milieu rural dans un contexte de dévitalisation est aussi amenée comme un enjeu important.</p> <p>Par ailleurs, les éluEs progressistes peuvent vivre à certains moments des dilemmes entre les valeurs véhiculées par le mouvement social et la solidarité qu'ils doivent tisser avec les autres membres de leur conseil municipal.</p> <p>Le manque de soutien financier est identifié comme un défi pour soutenir les candidatures de personnes progressistes aux prochaines élections.</p> <p>Les mouvements sociaux sont peu préoccupés par les questions municipales,</p>

	<p>malgré un regain d'intérêt pour les dossiers en lien avec l'environnement. Il faudrait trouver des solutions pour intéresser la société civile. Tous les gens présents ont convenu de l'importance de construire un réseau régional d'échange en lien avec la démocratie municipale. Il y fut aussi exprimé la volonté d'élargir ledit réseau en invitant des citoyens non réseautés en plus des gens du mouvement social et syndical.</p> <p>Différentes activités furent planifiées à court terme, soit de tenir une prochaine rencontre en mars et d'organiser un atelier sur les questions de démocratie dans le cadre du Forum citoyen mauricien de l'automne prochain.</p> <p>Il a été aussi convenu de travailler à bonifier l'<a href="#">Agenda citoyen</a> en vue des élections municipales de 2009.</p> <p>En somme, ce fut une première pour la Mauricie et les personnes présentes en sont ressorties dynamisées en vue de leurs implications respectives dans le monde municipal.</p> <p>La mobilisation est lancée !</p> <p><b>Sylvie Tardif</b> Conseillère municipale Trois-Rivières</p>
<p><b>LONGUEUIL</b></p>	<p><b>L'IMPLICATION CITOYENNE À LONGUEUIL</b></p> <p>Le 13 février 2008 avait lieu un déjeuner-causerie organisé par la Corporation de développement communautaire (CDC) de Longueuil. Cette rencontre avait pour but de faire le suivi du forum de discussions tenu les 21 et 22 septembre 2007.</p> <p>Ce déjeuner était animé par Josée Beaudin, coordonnatrice de l'organisme communautaire 1,2,3 GO ! Longueuil, et par notre collègue du Point Sud, Jacques Fournier. Ils étaient présents afin de parler de leur participation citoyenne et ainsi partir le bal de la discussion.</p> <p>D'entrée de jeu, M. Fournier a expliqué que la démocratie passe par la participation citoyenne et qu'elle se répercute à différents degrés. Que ce soit en s'impliquant dans une équipe sportive comme entraîneur bénévole, comme membre d'un organisme communautaire du milieu ou en s'engageant politiquement, chaque petit geste fait collectivement avancer des montagnes.</p> <p>Plusieurs personnes s'étant impliquées dans des organismes communautaires tels que le Fablier, la Maison de la famille Lemoine et le Carrefour le Moutier sont venues faire part de leur témoignage. Selon ces intervenants, s'impliquer dans des organismes communautaires peut sauver des vies. Une fois qu'ils ont reçu l'aide de ces organismes bénévoles, tout naturellement ils se sont investis eux-mêmes dans ce même organisme pour donner à leur tour.</p> <p>Les témoignages étaient empreints d'émotion, mais aussi de lumière et de courage. Que ce soit en jouant un rôle phare au sein de la famille ou en étant membre d'un organisme, leur implication prouve que lorsqu'on veut aller loin, il faut travailler ensemble.</p> <p>Texte paru dans le <a href="#">Point Sud</a>, version web, le 14 février 2008 par <b>Carl Boisvert</b> <i>Compte rendu du déjeuner-causerie de la CDC de Longueuil tenu le 13 février 2008</i></p>
<p><b>RHÔNES-ALPES</b></p>	<p><b>LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA RENCONTRE MONDIALE SUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE</b></p> <p>Parmi les 1 500 participants venus de 40 pays à la Rencontre mondiale organisée par la Région Rhône-Alpes (France) les 10, 11 et 12 décembre 2007 pour tenter de rendre compte d'une expérience participative et d'apporter leur point de vue, le RNDM était présent, ainsi que des éluEs, des chercheurEs, des représentantEs de syndicats, d'organismes sociaux, des Premières nations, du Québec et du Canada.</p>

Forte de la préparation participative des citoyens locaux qui se sont prononcés à plusieurs reprises sur le contenu et l'organisation, la Rencontre mondiale intitulée « [La démocratie participative du local au global pour quel développement?](#) » a organisé 4 ateliers décentralisés à Lyon, Grenoble, Valence et St-Etienne; 3 agoras thématiques, 19 forums d'échanges, 20 stands et un débat final le dernier jour.

RNDM vous présente des extraits tirés des synthèses de cette Rencontre.

---

### **La Démocratie participative dans le monde : où en est on?**

« Ce qui est commun à tous les ateliers, c'est l'idée que la démocratie participative s'inscrit dans une réaction générale à l'égard des modèles actuels de développement et de gouvernance. »

(Réf : Pierre Calame, directeur de la fondation pour le Progrès de l'homme, Point de vue sur la Rencontre mondiale).

### **Crise de la démocratie représentative et vitalité de la démocratie participative :**

Les citoyenNEs ont du mal à se reconnaître dans les instances représentatives existantes (partis, institutions politiques, syndicats...). Contexte qui stimule la participation citoyenne, en favorisant un pouvoir accru des citoyenNEs sur les décisions qui les concernent. Questionnement cependant sur ce réel pouvoir des citoyenNEs et leur capacité à influencer sur la décision publique.

### **Participation citoyenne : des avantages reconnus**

Les exercices participatifs permettent de passer des enjeux individuels au projet collectif, du local au global, d'inscrire les citoyenNEs dans la recherche du bien commun, d'aider les décideurs politiques à clarifier les priorités de l'action publique.

Les exercices participatifs favorisent le dialogue entre citoyenNEs et éluEs. Un autre enjeu est que la démocratie participative puisse se développer à tous les niveaux (municipalité, région, entreprise, famille...).

### **Décentralisation et démocratie participative vont de pair**

Cette démarche s'inscrit dans un mouvement local et global, qui pourrait à terme transformer les modèles démocratique; des mutations importantes sont en cours (relance des systèmes de financement alternatif ex : Banque du Sud). Face à la globalisation de l'économie, l'enjeu de décentraliser la prise de décision est crucial. Les processus participatifs sont aussi activés dans un souci d'auto-administration des territoires et d'apporter des réponses à l'exclusion sociale.

### **L'éducation, l'information et la formation des citoyenNEs : les clés de la participation**

Il est nécessaire que les citoyenNEs comprennent que les enjeux locaux s'inscrivent dans les enjeux globaux et de relier les espaces de participation, d'où l'importance de la mise en place de réseaux d'information pour mutualiser les expériences et mobiliser les citoyenNEs.

### **Ornières et limites de la démocratie participative**

La démocratie participative s'exerce difficilement dans un contexte d'insécurité, de survie et de guerre. Elle ne peut pas non plus à elle seule résoudre la question de la pauvreté, fait rarement aboutir des projets de développement, ne peut pallier aux insuffisances de la démocratie représentative et modifie peu les anciens modes de gouvernance... si l'on en reste au stade de l'expérimentation! Autres limites : frilosité des élus vis-à-vis d'une démocratie participative perçue comme une menace, manque de qualité de participation, faible capacité de l'échelon local, difficulté de susciter l'envie de participer, civisme insuffisant, difficulté de former les citoyenNEs.

De manière générale, le coût de la démocratie participative est reconnu comme élevé et demande plus d'investissement que la démocratie représentative (réf : atelier de Lyon : la participation à quelle échelle? Comment participer du local au mondial? ).

### **Recommandations**

Les exercices participatifs doivent contribuer à apporter des solutions concrètes aux problèmes que rencontrent les populations susceptibles de mettre les territoires en mouvement sur la base d'initiatives locales.

La démocratie participative n'existe pas d'emblée, mais est le résultat d'un travail, d'un processus continu intégrant la définition, la mise en œuvre et le suivi de projets.

Les échecs font partie de la démarche et il n'existe pas de recette miracle dans les outils de démocratie participative.

La démocratie participative doit se nourrir de la mise en commun des expériences; elle doit laisser la place à des modèles dits « non-dominants » pour favoriser l'expression de tous, notamment des catégories de populations les plus fragiles.

Il serait pertinent d'encourager le renouvellement des éluEs et publics participatifs en utilisant des procédés de sélection aléatoire (tirage au sort) et le non cumul des mandats.

Enfin il semble par ailleurs inéluctable de fédérer la démocratie participative au niveau mondial, en s'appuyant sur Internet et les médias.

### **La solidarité doit impérativement s'appuyer sur le niveau local**

La question de la solidarité a été présente tout au long de la Rencontre et débattue plus particulièrement dans l'atelier de Grenoble « Quelles solidarités, quelles coopérations pour quel développement? » liées aux problématiques de développement.

### **La notion de « biens publics mondiaux » est-elle utile?**

Défendue par François Lille, président de l'association Biens Publics à l'Échelle Mondiale et de Grun-Britt Andersonn du groupe de réflexion international sur les biens publics mondiaux, cette question en pose d'autres :

Comment détermine-t-on un bien public mondial? Pourquoi les cultures des peuples ne seraient pas des biens publics mondiaux? Pourquoi les distinguer des droits humains? Comment faire ensuite pour que l'éducation, la formation, la connaissance, la santé soient reconnues comme des biens publics mondiaux, alors qu'elles sont des biens privés soumis au droit commercial ou à la propriété intellectuelle (cas des Premières Nations au Québec et au Canada)?

Comment convaincre les leaders mondiaux de la pertinence de cette notion et la faire entrer dans le droit? Quelle place pour le citoyen dans ces problématiques de maîtrise de bien commun?

Obliger les gouvernements à leur donner un statut, recentrer les biens publics mondiaux sur des droits universels, parvenir à des accords internationaux, autant de pistes proposées par les participantEs.

### **S'appuyer sur le local, ne pas importer des solutions toutes faites**

En ignorant les caractéristiques de chaque localité, on enclenche un processus d'uniformisation très incertain dans ses résultats. La maîtrise d'ouvrage en matière d'action solidaire doit revenir aux acteurs locaux et non aux ONG, qui doivent intervenir seulement en appui aux initiatives. L'entrepreneuriat local est également un point d'appui fondamental qu'il paraît indispensable de soutenir par des investissements massifs dans la durée et y associant des mécanismes de protection sociale.

Inventer des solutions adaptées au contexte local, ne pas calquer des modèles extérieurs. Accepter que la démocratie prenne des formes diverses et ne pas juger les expériences sur les seuls critères occidentaux. La solidarité implique réciprocité et respect de la différence culturelle.

### **L'économie sur la voie de la démocratie**

Pour démocratiser l'économie, il faut démocratiser le fonctionnement des entreprises, de l'économie locale et régionale, des décisions économiques en se rappelant que l'économie informelle forme parfois l'essentiel de l'économie des

pays en voie de développement.

Sont données en exemple La Société Coopérative de Production ( France) avec le principe démocratique « un homme=une voix » et le Mouvement des entreprises récupérées et autogérées (Argentine) qui occupe et reprend des entreprises ayant été fermées, forme des travailleurs et vise l'équité dans la redistribution des richesses.

Au niveau mondial, on assiste à une reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, mais avec des différences de fonctionnement.

### **Le financement du développement est tout sauf démocratique**

Démocratiser les modes de financement et les architectures institutionnelles. Questions abordées à l'atelier de Valence « Avec quels financements? Pour un développement solidaire? »

Comment intégrer la participation citoyenne dans les divers niveaux de décision du financement du développement? Les décisions de financement du développement gagneraient à incorporer des formes de participation citoyenne. Changer le mode d'élection au sein de la Banque mondiale et du Fond Monétaire International pour que leurs présidents viennent plus du Sud et construire une alternative à ces institutions.

Micro-crédits et systèmes financiers informels, contrôle et bon usage des ressources (objectifs de développement du Millénaire), la dette contre la souveraineté des nations ont fait partie des débats.

### **Les acteurs clés de la démocratie participative et du développement**

Présent à l'agora sur les femmes, à Lyon, RNDM présente quelques points saillants.

### **La place des femmes : l'égalité reste un combat**

Animée par Sylvie Jan, d'Égal Cité l'agora « L'égalité femmes-hommes dans le développement » posait comme enjeu comment mettre en place des stratégies communes aux femmes et aux hommes pour innover et réussir ensemble le développement et partager le pouvoir.

Comme tous les ateliers, celui-ci identifiait en premier lieu les difficultés et les problèmes dont plusieurs ont déjà fait l'objet de débats dans les mouvements féministes, sociaux et politiques, comme la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles et le poids des traditions dans la transmission des idées non égalitaires par les femmes elles-mêmes. On assiste à une régression du statut des femmes dans les cas de résurgence des traditions (Inde, dot, statut des veuves, etc.).

Parmi les autres constats, celui des rapports sociaux de « sexe » est rarement évoqué ; quant à celui du comment créer du « commun », surtout en démocratie participative lorsque les femmes sont « souvent » exclues, recentre toute la problématique de l'égalité.

Par contre, certains signaux indiquent une dynamique d'amélioration du statut des femmes : émergence d'un leadership féminin et amélioration de la représentation des femmes dans les instances de décision politique (mandats électoraux, conseils d'administration, cas de la Gaspésie-Québec présentation de Nicole Grenier, militante syndicale) ; quotas de représentations électoraux (Congo, Mauritanie, Inde...); sensibilisation via différents médias (Inde); éducation des filles et sensibilisation à la santé (Mali); protection des femmes enceintes par le droit du Travail (Bolivie)...

### **Les recommandations**

Renforcer l'engagement politique des femmes, créer des alliances multipartites, utiliser l'outil du quota législatif, renforcer la solidarité féminine; créer des réseaux internationaux de solidarité politique et proposer des règles de fonctionnement favorables à leur participation aux différents débats.

Organiser une Rencontre mondiale sur « l'égalité de genre et la démocratie participative », recommandation retenue dans le bilan par la Région Rhône-Alpes d'ici 2 à 3 ans.

Les agoras sur la place des jeunes : ouvrir des espaces de décision aux jeunes, soutenir leur engagement et celui des salariés : le rassemblement des forces pour transformer la mondialisation sont disponibles sur le site de la Région Rhône-Alpes.

### **Les outils de la démocratie participative du développement**

Le RNDM a participé à cet atelier à St-Étienne, largement consacré aux diverses expériences (25 présentées) de budget participatif dans le monde. Soulignons le Budget participatif du Plateau Mont-Royal à Montréal, une expérience de budget participatif co-construite par la mairie d'arrondissement et le mouvement associatif avec Luc Rabouin, coordonnateur/ Centre d'écologie urbaine de Montréal, et Helen Fotopulos, mairesse de l'arrondissement.

Le budget participatif est un outil pertinent pour impliquer les citoyens. Certains constats permettent de dire, comme au Pérou, que c'est « une école de la démocratie », qu'il favorise l'implication de la population et sa formation citoyenne, permet d'instaurer un dialogue institutionnel permanent entre citoyenNEs et éluEs, redonne confiance dans la politique, améliore dans certains cas les services à la population.

Plusieurs expériences relatent des différences entre elles selon les contextes ou les prises en charge soient par des ONG internationales, ou la Banque mondiale, soit par leur capacité de mobilisation : à Rosario en Argentine, la participation est passée de 1 500 à 12 000 personnes; soit par leur dynamisme et leurs résultats : en Inde le vote du budget participatif a permis de créer une dynamique locale de l'emploi par la construction de logements en faisant appel aux acteurs locaux et non aux grosses entreprises; dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal à Montréal, le budget participatif a débuté dans un secteur de la ville pour instaurer la confiance entre les citoyenNEs et les éluEs. L'exemple de la Ville de Grigny en France témoigne de 10 ans d'efforts pour créer puis consolider les conseils de quartiers avant d'intégrer les citoyenNEs dans un budget participatif. En 2007, le budget participatif a émis 200 propositions choisies par une assemblée de citoyenNEs.

Parmi les difficultés : les budgets participatifs n'intègrent pas suffisamment les personnes âgées, les femmes, les jeunes et les populations immigrées. D'autres questions importantes : comment arbitrer ce qui remonte des citoyenNEs et les choix stratégiques? Comment assurer la continuité de versement des ressources et ne pas être soumis au calendrier électoral? Un changement politique peut remettre en cause la continuité du budget participatif : il s'est maintenu à Porto Alegre mais a été abandonné à Sao Paulo (Brésil). Le risque de récupération de cet outil par les autorités, partis politiques ou instances internationales est loin d'être négligeable....

### **Recommandations**

Chiffrer tous les budgets, débattre des priorités, aller vers la parité hommes-femmes là où elle n'est pas réalisée, faire intervenir les partis d'opposition dans les bilans, faire tourner les responsabilités, créer des passerelles avec d'autres formes de participation.

Décentraliser le budget participatif, ce qui a pu être démontré par le processus en cours à Montréal où siègent des déléguéEs de districts et des déléguéEs associatifs(ves) et celui finalisé de la ville de Séville (Espagne) où le maillage du territoire se base depuis 2003 sur un découpage en districts et sous-zones pour voter le budget.

Renforcer l'autonomie de la société civile pour le pérenniser.

### **Vers d'autres Rencontres? Quatre pistes retenues**

- Une Rencontre Régionale sur « la participation des «sans» aux décisions» en 2008.
- Une Rencontre mondiale sur « l'égalité de genre et la démocratie participative » dans 2 ou 3 ans.
- Une nouvelle politique régionale de financement des processus participatifs dans les projets de coopération décentralisés.

- Faire vivre le site Internet dédié à la rencontre mondiale comme outil d'un « réseau mondial » à construire avec les participants.

Internet, en renfort de la démocratie participative, le Théâtre forum; l'art de la participation, la coopération décentralisée comme logique de soutien aux initiatives locales, les médias locaux et alternatifs, la caravane citoyenne solidaire sont d'autres outils de participation citoyenne que vous retrouverez sur le site de la Région Rhône-Alpes [www.democratie2007.rhonealpes.fr](http://www.democratie2007.rhonealpes.fr) ainsi que le point de vue sur la Rencontre mondiale apporté par Pierre Calame, directeur de la fondation pour le Progrès de l'Homme.

**Par Danielle Bellange, RNDM**  
Participante à la Rencontre mondiale

## NOUVELLES BRÈVES

### MONTRÉAL

#### LE DROIT À LA VILLE

Le droit à la ville est le Dossier du dernier numéro, décembre 2007/janvier 2008, de la Revue à Babord, revue sociale et politique au Québec.

RNDM reprend et cite : « Le présent dossier sur le droit à la ville se divise en trois sections. La première, la ville néo-libérale, présente le projet néo-libéral urbain qui se déploie dans les villes du nord et du sud. Un projet qui, comme le souligne Anne Latendresse (groupe de travail sur la démocratie municipale et la citoyenneté du Centre d'écologie urbaine, Montréal) nécessite de renouveler notre lecture de la ville, et appelle les mouvements urbains à revoir leurs pratiques et stratégies de résistance. Pierre J. Hamel (INRS-UCS) met en garde contre la dépolitisation du processus de décision publique à prévoir avec d'éventuels PPP (partenariat public-privé) dans les services municipaux.

Enfin le néolibéralisme des villes se réalise également par le biais d'accords internationaux, comme l'AGCS (Accord général sur le commerce des services), qui remettraient en cause le pouvoir des municipalités, et les services publics qu'elles offrent encore; Claude Vaillancourt dresse un bilan de la campagne qu'a menée ATTAC (Association pour la taxation des Transactions financières et l'Aide aux citoyens) pour déclarer le plus de villes possibles « hors AGCS ».

La deuxième section est une mise au débat sur la décentralisation vers les municipalités et l'autonomie des villes. Comment interpréter cette réalité en mouvement? Y aurait-il différentes interprétations selon que l'on milite dans la métropole, dans une ville centre ou encore en milieu rural? Quatre militants aux convictions bien ancrées, et issus de ces différents espaces, ont bien voulu faire part de leur analyse de ces processus de décentralisation et de leurs visions d'avenir : Dimitri Roussopoulos et Yves Bellavance de Montréal, Jean-François Aubin de Trois-Rivières et Jacques Proulx de Solidarité rurale.

La dernière section, Vers une citoyenneté urbaine? traite de la politisation des enjeux urbains à travers la construction d'une citoyenneté urbaine. Un premier texte de Eve Gauthier (groupe de travail sur la démocratie municipale et la citoyenneté du Centre d'écologie urbaine, Montréal) retrace l'évolution internationale d'un mouvement pour le droit à la ville. Un second texte de Luc Rabouin (Coordonnateur du Centre d'écologie urbaine) démontre comment le processus des Sommets citoyens tenus à Montréal depuis le début des années 2000 a eu des impacts tangibles pour la démocratie montréalaise. Enfin Jocelyne Bernier (Réseau national sur la démocratie municipale) retrace l'évolution d'expériences novatrices de démocratie participative au sein de villes québécoises.

A lire absolument pour compléter le texte de Jocelyne Bernier : Le monde municipal est-il menacé de privatisation?

Nos remerciements à la [revue À Babord](http://www.revueababord.com) qui autorise la publication en tout ou en partie de ces articles pour le bénéfice du plus grand nombre.



## ST-JÉRÔME

### **DES MUNICIPALITÉS À PARITÉ ET À MAJORITÉ DANS LES LAURENTIDES**

Le 6 mars prochain au Mont-Tremblant lors d'un gala, seront honorées 19 municipalités des Laurentides qui ont la parité de représentation femmes-hommes à leur conseil ou une majorité de femmes . Les municipalités suivantes recevront une plaque « RECONNAISSANCE ÉGALITÉ 2008»

#### **ANTOINE-LABELLE**

Lac Saint-Paul (majorité)  
L'Ascension (parité)  
Nominique (parité)  
Notre-Dame-du-Laus (parité)

#### **LAURENTIDES**

Lanthier (majorité)  
Val-des-Lacs (majorité)  
Montcalm (parité)  
Sainte-Lucie Laurentides (parité)  
Val-David (parité)

#### **PAYS-D'EN-HAUT**

Piedmont (parité)  
Saint-Adolphe d'Howard (parité)  
Sainte-Marguerite/Estérel (parité)  
Wentworth-Nord (majorité)

#### **MIRABEL**

#### **RIVIÈRE-DU-NORD**

Sainte-Sophie (majorité)

#### **ARGENTEUIL**

Wentworth (parité)

#### **THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

Boisbriand (majorité)  
Sainte-Thérèse (majorité)  
Lorraine (parité)

#### **DEUX-MONTAGNES**

Saint-Placide (parité)

Les Laurentides, ce sont 76 municipalités qui couvrent un territoire de la Rivière des Mille-Îles à Mont-Laurier, ce qui inclut les Basses, moyennes et Hautes Laurentides

Le [Réseau des femmes des Laurentides](#), qui a fortement soutenu le programme provincial À ÉGALITÉ pour DÉCIDER auprès des groupes de femmes et des conseils municipaux des Laurentides avant et pendant les élections municipales de novembre 2005, est l'organisateur de cet événement. Le RFL est affilié à la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et à la Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec.

Le Réseau national sur la démocratie municipale souligne cette remarquable contribution à l'égalité des femmes dans les instances décisionnelles de la belle région des Laurentides.

Référence : Lucie Clément, Réseau des femmes des Laurentides,  
[portablefl@qc.aira.com](mailto:portablefl@qc.aira.com)